

Béronne : des travaux pour la continuité écologique

13/09/2014 05:23

Pascal Voix, technicien rivière au Syndicat mixte du bassin de la Boutonne (SMBB) a présenté aux élus les opérations qui vont débiter lundi prochain afin d'aménager le cours de la Béronne dans la traversée de Melle.

Il décrit les actions prévues : « *Près du lavoir de Loubeau, nous allons faire une recharge de la rivière en granulats calcaires de différentes tailles afin de rehausser la lame d'eau pour noyer l'effet de marche de l'ouvrage et permettre la circulation des espèces piscicoles. Sur le site situé en aval de la passerelle près de l'église Saint-Hilaire, les sédiments s'accumulent et la végétation explose, causant des soucis aux riverains qui nous ont demandé d'intervenir dès 2011. L'ouvrage sera supprimé afin de permettre l'écoulement des sédiments. En amont, au seuil de la Gour, nous allons améliorer la circulation piscicole et le transit des sédiments en pratiquant une échancrure dans le seuil en béton. L'idée est de remplacer une lame d'eau mince sur toute la largeur par un flux plus étroit sur une hauteur plus importante. Nous pourrons ainsi tester les trois techniques, afin d'en observer les résultats et apporter des modifications si nécessaire.* »

Les travaux vont commencer par la fauche de la végétation aquatique à Saint-Hilaire dès lundi, suivi de l'aménagement de la Noblète puis, pour les 15 jours qui viennent, des chantiers sur les autres sites. Ces travaux d'un montant de 14.000 €, sont financés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (60 %), la Région (10 %), le Département (10 %) et le syndicat mixte (20 %).

Pour tout renseignement, contacter Philippe Don, élu chargé de l'environnement à Melle (06.82.80.90.20) ou Pascal Voix, technicien rivière SMBB (06.30.69.03.57).